

DEMANDE DE FORMATION
à remplir complètement et très lisiblement

EMPLOYEUR

Établissement _____ **Interlocuteur** _____

Tel. _____ **Email** _____

SALARIE

NOM _____ **Prénom** _____

Tél. mobile _____ **Commune de résidence** _____

PEC • CAE • Emploi d'Avenir • CDDI en SIAE • CDDU en AI

Adulte-Relais • Service Civique **Date fin de contrat :** /___/___/___/

Autre statut _____ **Reconnaissance officielle d'un handicap**

FORMATION

**FORMATION
PRAP IBC**

PREVENTION DES
RISQUES LIES A
L'ACTIVITE
PHYSIQUE

INDUSTRIE,
BÂTIMENT ET
COMMERCE



Mercredi 3 et Jeudi 4 avril • Plaisir • de 9h à 17h

- Consultez le programme de formation et vérifiez l'adéquation aux besoins.
- Le coût de la formation, 1100 € pour le groupe, est pris en charge par le FLES pour les salariés en insertion des établissements adhérents.
- La formation est ouverte aux autres publics sur prise en charge de l'employeur.

ENGAGEMENTS

Le salarié s'engage à suivre la formation et prévenir au plus vite le FLES et l'employeur en cas d'empêchement.

Signature du salarié

L'employeur s'engage à libérer le salarié aux dates et horaires de la formation et à prévenir au plus vite le FLES en cas d'empêchement.

L'employeur atteste que les informations ci-dessus sont exactes et s'engage à communiquer le justificatif sur demande du FLES.

Signature + Cachet de l'employeur

Date :

Pour tout renseignement Tel. 01.34.82.52.37

A transmettre au FLES par MAIL fles.contact@gmail.com



Questionnaire FSE

à remplir pour chaque bénéficiaire d'une action du FLES

L'action du **FLES** est cofinancée par le **Fonds Social Européen** ; à ce titre, l'Union Européenne nous demande de recueillir auprès des bénéficiaires des informations qui feront l'objet d'un **traitement informatique anonyme destiné au suivi et à l'évaluation des actions**. Le destinataire des données est le Ministère du Travail en tant qu'autorité de gestion du programme FSE. Conformément à la loi "Informatique et Libertés", un droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la DGEFP (dgefp.sdfse@emploi.gouv.fr, Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, DGEFP SDFSE, 14 Avenue Duquesne 75350 PARIS 07 SP).

Ce questionnaire doit être renseigné entièrement et très lisiblement.

NOM (en capitales)

PRÉNOM (en capitales)

Date de naissance : (jour/mois/année) **Sexe** : homme femme

Ville de naissance : **Code Postal** : **Pays** :

Adresse (n° et nom de rue) :

Code postal : **Commune**

N° téléphone :

Quel est votre plus haut niveau d'études atteint ?

- Inférieur à l'école primaire Primaire, secondaire 1er cycle, CAP, BEP...
 Niveau baccalauréat Diplôme supérieur au baccalauréat

Vivez-vous seul(e) avec des enfants à charge ? Oui Non

Avez-vous une reconnaissance officielle d'un handicap ? Oui Non

Lors de votre embauche, aviez-vous le RSA, l'ASS, l'AAH ou l'API ? Oui Non

à transmettre au FLES par MAIL fles.contact@gmail.com

FORMATION PRAP IBC

PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

INDUSTRIE, BÂTIMENT ET COMMERCE



OBJECTIFS

Permettre au personnel d'entreprise ou d'établissement des secteurs Industrie, Bâtiment, Bureaux, Commerce (IBC), de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

COMPETENCES VISEES



- Se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.



PRE-REQUIS

Aucun pré-requis n'est nécessaire pour suivre cette formation



DUREE

2 jours soit 14h00 Minimum
* Possibilité de répartir ces séances de 3 à 4 heures



INTERVENANTS

Formateur PRAP IBC formé et certifié par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)



EVALUATION

Évaluation théorique et pratique réalisée tout au long de la formation et une certification finale selon la grille de certification des compétences Acteur PRAP IBC de l'INRS



NOMBRE DE PARTICIPANTS

12 personnes maximum



PERSONNES CONCERNEES

Tout salarié des secteurs Industrie, Bâtiment, Bureaux, Commerce (IBC), concerné par la prévention des risques liés à l'activité physique.



METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'exposé
- Analyse de situations de travail et d'accidents
- Travail en sous groupe
- Mises en situations pratique



MOYENS PEDAGOGIQUES

- Ressource multimédia
- Accessoires divers (Vertèbre, Articulation, Caisses à poignées...)



FORMATION PRAP IBC

PREVENTION DES
RISQUES LIES A
L'ACTIVITE
PHYSIQUE

INDUSTRIE,
BÂTIMENT ET
COMMERCE



ATTRIBUTION FINALE

Certificat ACTEUR
PRAP IBC

Attestation de fin de
formation

Remise Livret Acteur
PRAP IBC, conforme au
document de référence
de l'INRS



CONTENUS DE LA FORMATION

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : 40 %

Accueil des stagiaires.
Présentation du formateur PRAP et des stagiaires.
Présentation de la formation (validité / recyclage), des objectifs et des compétences.

L'INTERET DE LA PREVENTION

- Les différents enjeux de la démarche PRAP
- Les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

LES RISQUES DE SON METIER

- Notion de danger, de situation dangereuse, de dommage et de risque
- Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
- Les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé ou d'entraîner des efforts inutiles ou excessifs.

LES DOMMAGES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

- Le fonctionnement du corps humain et ses limites
- Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et leurs conséquences sur la santé

OBSERVER SON TRAVAIL POUR IDENTIFIER CE QUI PEUT NUIRE A SA SANTE

- L'analyse dans sa situation de travail, des déterminants de son activité physique
- Les facteurs de risques et de sollicitation

FAIRE REMONTER L'INFORMATION AUX PERSONNES CONCERNEES

- Identifier les personnes concernées
- Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise.

SE PROTEGER EN RESPECTANT LES PRINCIPES DE SECURITE ET D'ECONOMIE D'EFFORT

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Les aides techniques à la manutention

ENSEIGNEMENT PRATIQUE : 60 %

PROPOSER DES AMELIORATIONS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Retour d'expérience et partage d'informations
- Amélioration des conditions de travail et principes de prévention
- Analyse de situations de travail

PRINCIPES DE SECURITE PHYSIQUE ET D'ECONOMIE D'EFFORT EN FONCTION DES ACTIVITES DES OPERATEURS DE SA SITUATION DE TRAVAIL

- Application des règles de sécurité physique et d'économie d'effort lors d'exercice pratique
- Identification et utilisation de différents équipements mécaniques et aides à la manutention

MAINTIEN DES CONNAISSANCES : 7 heures tous les 2 ans

CONTACT OFPS : 01.78.52.98.78
www.ofps78.fr

